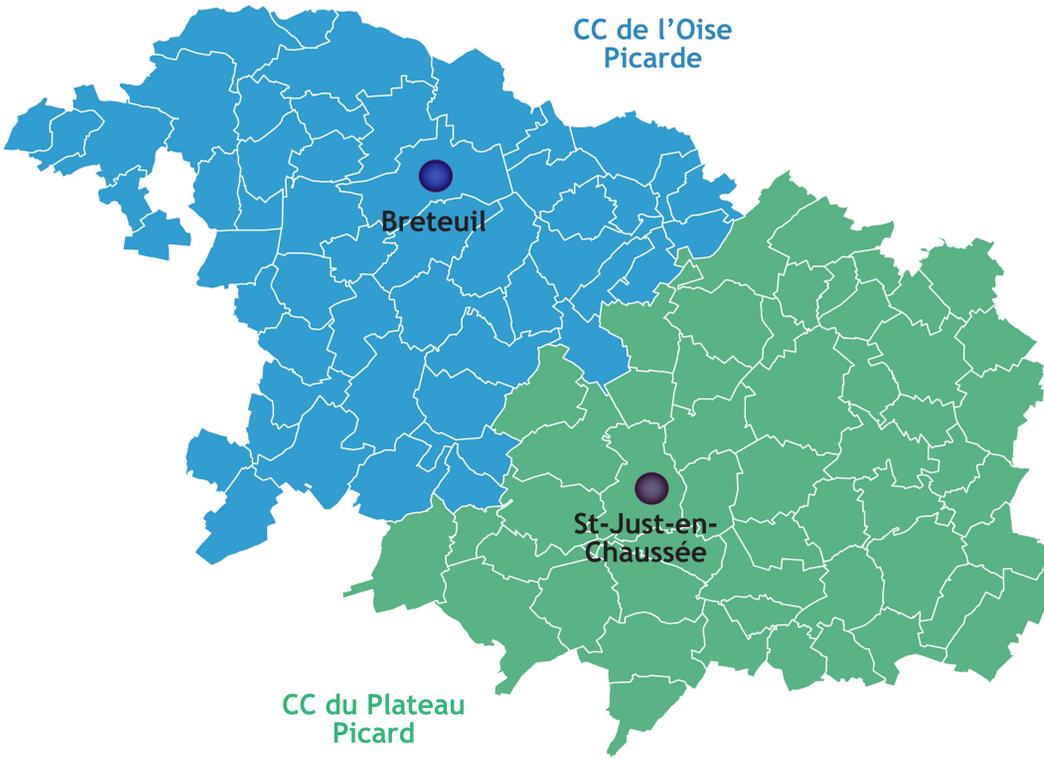


# Cap sur 2040

Schéma de Cohérence Territoriale



## Le territoire de projet : L'Oise Plateau Picard



1  
Projet commun

2  
EPCI

104  
communes

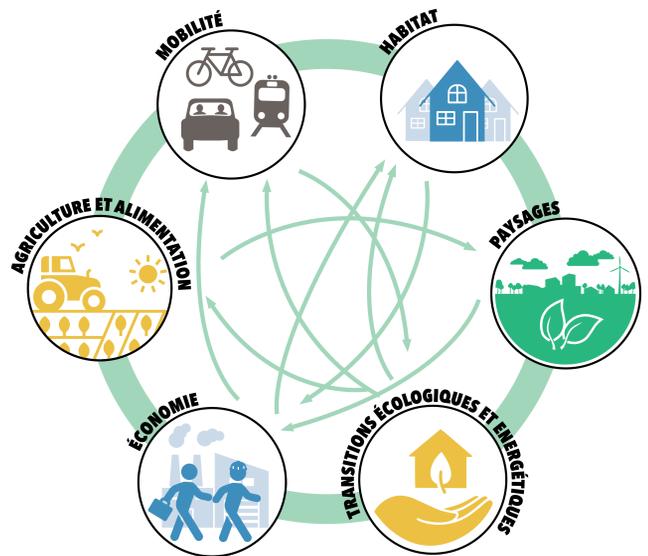
51 000  
habitants

## Le « PAS », qu'est-ce que c'est ? À l'échelle de l'Oise Plateau Picard

### Quel est son rôle ?

Le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) « définit les objectifs de développement et d'aménagement du territoire à un horizon de vingt ans sur la base d'une synthèse du diagnostic territorial et des enjeux qui s'en dégagent ».

C'est un projet politique pour le territoire à l'échelle des 20 prochaines années : il donne les grands chantiers qui devront être mis en oeuvre pour répondre aux enjeux mis en avant dans le diagnostic. Ce projet est pensé de manière multi-thématique en pensant aux conséquences et changements induits sur le territoire par les différentes composantes du projet.



## Le Schéma de Cohérence Territoriale : Où en sommes-nous ?



## Comment continuer de participer ? Les 3 piliers de l'information



### Des réunions publiques

Aux moments clés de la démarche et annoncées au travers de divers supports : affiches, site...



### Des articles d'information

Des articles concernant l'avancée et l'actualité de la démarche de réalisation du SCOT sont publiés fréquemment.



### Des registres de concertation

Dans toutes les mairies du territoire

# Cap sur 2040

Schéma de Cohérence Territoriale



## Les grands enjeux identifiés suite au diagnostic

Le diagnostic du territoire Oise Plateau Picard a permis d'identifier clairement son organisation, ses atouts, ses richesses ou encore ses spécificités mais également ses faiblesses. Cet état des lieux constitue une base aux réflexions engagées pour mettre en avant les enjeux du territoire et définir les politiques publiques adaptées en réponse aux objectifs définis.

Quels sont les **principaux enjeux du territoire de l'Oise Plateau Picard** ?

### Affaiblissement des deux villes majeures

La structuration autour de deux villes majeures (Breteuil et Saint-Just-en-Chaussée), assure une proximité des commerces, services et équipements pour l'ensemble des habitants. Ces deux villes connaissent un affaiblissement de leur attractivité

### Des difficultés de mobilité persistantes

L'Oise Plateau Picard s'inscrit dans des logiques de flux (grands axes routiers, ferroviaires...) mais les mobilités internes restent difficiles à effectuer.

### Une influence des grandes villes régionales

L'influence des grandes villes régionales participe à l'attractivité résidentielle de certaines communes du territoire (notamment pour les communes qui permettent un accès facile aux pôles régionaux (ferroviaire ou routier)). L'attractivité de ces grandes villes n'a pas le même effet sur tout le territoire.

### Des vallées supports de biodiversité et de ressources sous-pressions

Les vallées sont des refuges de biodiversité et des espaces de ressources pour les habitants (loisirs). Elles sont cependant concernées par des pressions sur la ressource en eau qui affectent les disponibilités (de l'eau) et accentuent les risques naturels (glissements de terrains etc.).

### De larges points de vue paysagers sensibles aux évolutions

Le territoire présente des paysages de plaines céréalières sur un plateau qui laissent de larges vues et une bonne visibilité. Ces paysages offrant des visibilités lointaines, sont sensibles aux évolutions du paysage induites par l'Homme, notamment en lien avec l'intégration de ses nombreuses constructions (villes, bâtiments isolés, équipements énergétiques...).

### Une économie tournée vers l'industrie

Les espaces d'activités économiques accueillent des activités industrielles qui se maintiennent et qui concentrent l'emploi. Cette situation réduit la diversité de l'emploi et nourrit un risque de dépendance.

## UNE POSTURE PROSPECTIVE

Le diagnostic (et par extension, le Projet d'Aménagement Stratégique) prend en compte les **grands défis du XXIème siècle** comme l'adaptation au changement climatique, la numérisation de la société, la révolution des mobilités,... autant d'éléments qui appellent à l'évolution rapide de nos modes de vie, de travailler ou de consommer.



Syndicat Mixte de l'Oise Plateau Picard  
140 rue Verte, 60130 Le Plessier-sur-Saint-Just

CC du Plateau Picard : 03 44 78 70 02  
CC de l'Oise Picarde : 03 44 80 84 01  
Chargée du suivi technique du SCOT : Mme Milène BROCHOT, smopp@cc-plateaupicard.fr

# Cap sur 2040

Schéma de Cohérence Territoriale



Au regard des enjeux du territoire, le Plan d'Aménagement Stratégique (PAS) du SCoT relève l'ambition générale suivante :

## L'Oise Plateau Picard, un territoire au fonctionnement plus autonome, qui...

... renforce sa cohésion par la (re) valorisation de la qualité de son cadre de vie.

Le territoire vise à préserver et restaurer un cadre de vie authentique et différenciant. La carte patrimoniale est revalorisée et permet une différenciation de celui-ci par rapport notamment aux territoires urbains et périurbains des villes voisines : **attrait résidentiel fondé sur une certaine qualité de vie**, promotion d'éco-activités, constitution d'une destination de slow tourisme et d'itinérance de loisirs verts, etc...

... accroît ses marges de manœuvre en s'inscrivant dans les flux régionaux.

La forte connexion du territoire avec les villes régionales implique une adaptation des mobilités permettant d'assurer aux ménages une mobilité prenant en compte les problématiques économiques (coût du carburant), écologiques et sociales.

L'offre immobilière et foncière s'adapte aux besoins des nouveaux ménages, au travers une diversification de l'offre (logements adaptés aux jeunes ménages ou séniors), un renouvellement urbain et une réhabilitation des logements.

## Le développement équilibré autour d'espaces de vie de proximité connectés à l'échelle régionale

# AXE 1

L'objectif de ce premier axe est :

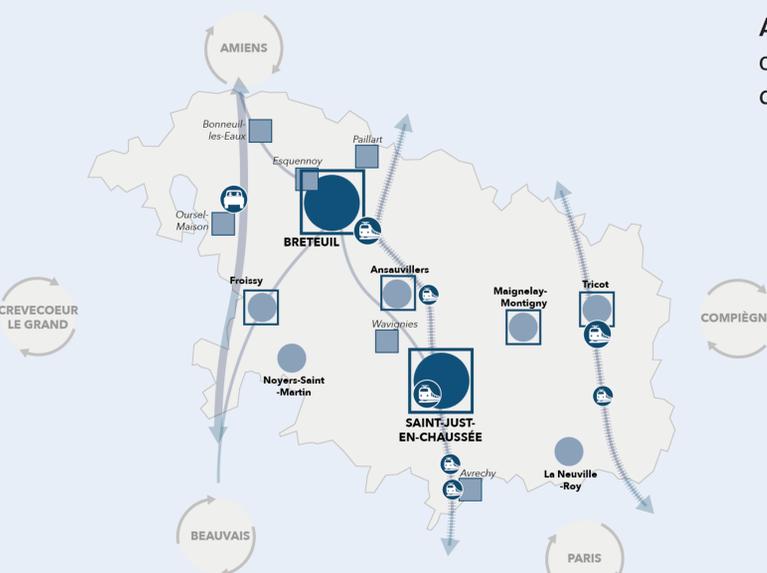
### AFFIRMER LA STRUCTURATION ET LE FONCTIONNEMENT DU TERRITOIRE

Pour cela, les capacités d'accueil accompagnant les besoins existants et émergents permettront de renforcer sa structuration en s'appuyant sur les espaces urbains constitués.

L'Oise Plateau Picard vise, sur ces communes à :

- renforcer la cohésion et les complémentarités services et équipements entre les polarités urbaines et rurales ;
- diversifier et accompagner le développement économique du territoire, en tirant partie de sa forte connectivité ;
- assurer l'accès de tous les habitants aux emplois et services.

Ainsi, sur le territoire, différentes typologies de pôles ont été définies permettant de répondre à des stratégies de développement différentes :



• **Majeur**, ce sont les villes disposant d'un rayonnement résidentiel, économique, commercial et d'équipements au sein du territoire ;

• **Relais**, garantissant un accès facilité aux besoins du quotidien et s'inscrivant au sein de bassins de vie locaux (commerces et services de proximité) ;

• **Économiques**, disposant d'entreprises pourvoyeuses d'un nombre important d'emplois et que l'on distingue en deux types :

- les pôles associés à d'autres pôles
- les pôles économiques uniquement.



# Cap sur 2040

Schéma de Cohérence Territoriale



## AXE 2

### Le renouvellement de l'attractivité par un cadre de vie rural support à l'engagement des transitions

L'objectif de ce second axe est :

#### AFFIRMER ET RECONQUÉRIR LES CARACTERISTIQUES INTRINSEQUES DE SON PATRIMOINE

Cette ambition doit permettre à l'Oise Plateau Picard d'être reconnu d'ici 20 ans comme une destination qualitative à part entière aux atouts préservés, dynamiques et valorisés.

Pour y parvenir, il s'agit notamment de :

- **reconquérir une activité résidentielle pérenne mais raisonnée**, par la diversification de la production de logements (adaptés aux seniors, aux jeunes actifs et étudiants) et en rénovant les logements anciens ;
- **engager une politique patrimoniale et environnementale qui valorise la ruralité, un support de qualité de vie et d'identité**, via la mise en valeur des qualités paysagères, des patrimoines bâtis (industriel, agricole, villageois...), des entrées de villes et des franges urbaines (espaces de la ville visibles depuis les espaces agricoles) ou encore le développement des continuités cyclables ;
- **maintenir nos atouts environnementaux et faire de notre territoire un territoire de bien-être**. D'une part par la préservation des milieux terrestres et aquatiques, supports d'une biodiversité qu'il est nécessaire de protéger. Ensuite, par la protection de la ressource en eau et des vallées et enfin, en engageant un urbanisme du bien-être.

- Vallées à mettre en avant comme espace de promenade et continuités cyclables
- Entrée de ville, franges urbaines et urbanisme du bien-être
- Itinérance douce
- Voie verte (et projet)



## AXE 3

### La diversification des ressources à partir des potentiels locaux

L'objectif de ce troisième axe est :

#### LUTTER CONTRE LA TENDANCE DE RESIDENTIALISATION ET DE DEPENDANCE VIS-A-VIS DE SES VOISINS

Cette ambition doit permettre à l'Oise Plateau Picard de remobiliser ses ressources historiques pour en faire des leviers de développement local futur

Dans cette perspective, le territoire tire avantage de ses atouts pour :

- développer un tourisme de proximité et des espaces de bien-être pour assurer l'attractivité résidentielle**, notamment en assurant le rayonnement des sites touristiques majeurs, en développant des services touristiques et en mettant en avant nos ressources agricoles ;
- participer à la production d'énergies renouvelables pour diversifier le mix énergétique**, par la diminution de la consommation énergétique permettant la maîtrise des émissions de gaz à effet de serre ;
- accompagner les évolutions des activités agricoles historiques** (permettre la diversification de l'agriculture et notamment des grandes cultures par le développement de circuits courts...).